

## **CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 10 AVRIL 2008**

Aujourd'hui le 3 avril 2008, le conseil de Communauté est convoqué pour le jeudi 10 avril 2008, à 18 h en session ordinaire

### **Ordre du Jour :**

**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**  
**INSTALLATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**ÉLECTION DU PRÉSIDENT**  
**FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS**  
**ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS**  
**ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**  
**DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**  
**DÉSIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE PAYS « VIGNOBLE GAILLACOIS, BASTIDES ET VAL DADOU**  
**DIVERS**

*L'an deux mille huit et le 10 Avril 2008 à 18 h 00, le Conseil de Communauté de Tarn et Dadou, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal NÉEL*

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Jean MATHIS, Pascal HEBRARD, Michel TERRAL, Monique METGE, Bernard BACABE, Hugues SAVIGNOL, Patrick LAGASSE, Marie France MOMMEJA, Monique CORBIERE-FAUVEL, Gilles JAUROU, Didier BONNEFOUS, Jean DERRIEUX, Claude BARTHEZ, Jean Marc MOLLE, Jean Marc DUBOE, Michèle RIEUX, Charles PISTRE, Chantal CAUSSE, Elisabeth DRAMAS, Alain COSTES, Jacques DARY, Marie Claude DREUILHE, José Luis FERNANDEZ, Claude FITA, Mathijs BLESS, Guy PEYRE, Claire FITA, Claude BOUSQUET, Jean Luc FERNANDEZ, Blaise AZNAR, Marie Paule SOLOFRIZZO, François VERGNES, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Alain BOUNES, Charles MOREAU, Jean TKACZUK, Frédéric SOULIE, Christine AIRAUDO, Alain MARY, Robert BATIGNE, Jean Marie BEZIOS, Guy SANGIOVANNI, Marie José COLIN, Sylvère NIVELAIS, Florence CORNE, Christophe HERIN, Yves ROUTABOUL, Marie Thérèse PLAGEOLES, Jean François BAULES,

**Excusés ayant donné pouvoir : MM.**

**Absents :** MM, Alain HORTUS, Gilles CROUZET, Christian DURAND,

**Secrétaire :** Claire FITA,

### **PROCÈS VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Vu le code général des collectivités territoriales,

**L'an deux mille huit, le 10 avril, à 18 heures** les membres du Conseil de Communauté élus par les conseils municipaux des communes membres se sont réunis dans **la salle du siège de la Communauté de Communes TARN et DADOU** sur la convocation qui leur a été adressée par le président sortant, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales applicables en la matière.

La séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Max MOULIS** président sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux et a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers communautaires :

<i>Communes</i>	<i>Nom des délégués titulaires</i>	<i>Nom des délégués suppléants</i>
AUSSAC	MATHIS Jean	TAYAC Jean
BERNAC	HEBRARD Pascal	PEZET Jean Paul
BRENS	TERRAL Michel METGE Monique	DELPUECH Jacques MOSTARDI Daniel
BRIATEXTE	BACABE Bernard SAVIGNOL Hugues	GLADE Alain PELIZZON Philippe
BROZE	LAGASSE Patrick	AUDIBERT Jacques
BUSQUE	MOMMEJA Marie-France	HOLMIERE Claude
CADALEN	CORBIER- FAUVEL Monique JAUROU Gilles	BOZZO Bruno DAVALAN Christian
CASTANET	BONNEFOUS Didier	ESCAFFRE Max
CESTAYROLS	DERRIEUX Jean	BORGELLA Alain
FAYSSAC	BARTHEZ Claude	SCOTTI Anthony
FENOLS	MOLLE Jean-Marc	BOULZE Sébastien
FLORENTIN	DUBOE Jean Marc	FRECON Christian
GAILLAC	RIEUX Michèle PISTRE Charles CAUSSE Chantal DRAMAS Elisabeth COSTES Alain DARY Jacques DREUILHE Marie-Claude HORTUS Alain	ACHILLI Marie Pierre JOURNES Marie Françoise DUTOT Alain BORDAIS Danièle LAWRENCE François MIQUEL DELMAS Sylvie BONELLO Marie Françoise FERNANDEZ José Luis
GRAULHET	FITA Claude BLESS Mathijs PEYRE Guy FITA Claire BOUSQUET Claude FERNANDEZ Jean Luc AZNAR Blaise SOLOFRIZZO Marie Paule	GONZALEZ Philippe BERGERET Clotilde DODDS John SERIN Christian GINET Isabelle KAOUANE Louisa LAFAGE Chantal CHARLOT Carole
LABASTIDE DE LEVIS	VERGNES François	SANCHEZ José
LABESSIERE-CANDEIL	MONSARRAT Francis	VIVAN Olindo
LAGRAVE	MOULIS Max BOUNES Alain	CABAL Maurice ROHFRI TSCH
LASGRAISSES	Charles MOREAU	Jacques CARTIAUX
LISLE SUR TARN	Jean TKACZUK Frédéric SOULIE Christiane AIRAUDO Alain MARY	Nicole SANCHEZ Francis MAURICE François BOUSQUET Jean Luc CARRASSUS
MISSECLE	BATIGNE Robert	LEFEBVRE Jean Marie
MONTANS	CROUZET Gilles SANGIOVANNI Guy	BEZIOS Jean Marie DELSUC Jean Paul
MOULAYRES	COLIN Marie-José	BONNEIL-MAS
PARISOT	NEEL Pascal	NOUVELLON Michèle
PEYROLE	NIVELAIS Sylvère	BRESSOLLE Robert
PUYBEGON	CORNE Florence	SANSUS Franck
RIVIERES	HERIN Christophe	BERMES Marie Christine
ST GAUZENS	DURAND Christian	ROUTABOUL Yves
SENOUILLAC	PLAGEOLES Marie-Thérèse	BARRAU Jean Pierre
TECOU	BAULES Jean François	CARCENAC MANZATO Dany

## PROCÈS VERBAL DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales,

**L'an deux mille huit, le dix avril, à 18 heures** les membres du conseil de communautés élus par les conseils municipaux des communes membres se sont réunis dans **la salle du siège de la Communauté de Communes TARN et DADOU** sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales applicables en la matière.

Absents ayant donné procuration : Néant

Absents excusés :       Alain HORTUS       commune de Gaillac  
                          Gilles CROUZET    commune de Montans  
                          Christian DURAND  commune de Saint-Gauzens

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaire :

<i>Communes</i>	<i>Nom des délégués titulaires</i>
AUSSAC	MATHIS Jean
BERNAC	HEBRARD Pascal
BRENS	TERRAL Michel METGE Monique
BRIATEXTE	BACABE Bernard SAVIGNOL Hugues
BROZE	LAGASSE Patrick
BUSQUE	MOMMEJA Marie-France
CADALEN	CORBIER– FAUVEL Monique JAUROU Gilles
CASTANET	BONNEFOUS Didier
CESTAYROLS	DERRIEUX Jean
FAYSSAC	BARTHEZ Claude
FENOLS	MOLLE Jean-Marc
FLORENTIN	DUBOE Jean Marc
GAILLAC	RIEUX Michèle PISTRE Charles CAUSSE Chantal DRAMAS Elisabeth COSTES Alain DARY Jacques DREUILHE Marie Claude FERNANDEZ José-Luis   délégué suppléant
GRAULHET	FITA Claude BLESS Mathijs PEYRE Guy FITA Claire BOUSQUET Claude FERNANDEZ Jean Luc AZNAR Blaise SOLOFRIZZO Marie Paule
LABASTIDE DE LEVIS	VERGNES François
LABESSIERE-CANDEIL	MONSARRAT Francis

<i>Communes</i>	<i>Nom des délégués titulaires</i>
LAGRAVE	MOULIS Max BOUNES Alain
LASGRAISSES	Charles MOREAU
LISLE SUR TARN	Jean TKACZUK Frédéric SOULIE Christiane AIRAUDO Alain MARY
MISSECLE	BATIGNE Robert
MONTANS	BEZIOS Jean-Marie      délégué suppléant SANGIOVANNI Guy
MOULAYRES	COLIN Marie-José
PARISOT	NEEL Pascal
PEYROLE	NIVELAIS Sylvère
PUYBEGON	CORNE Florence
RIVIERES	HERIN Christophe
ST GAUZENS	ROUTABOUL Yves      délégué suppléant
SENOUILLAC	PLAGEOLES Marie-Thérèse
TECOU	BAULES Jean François

Monsieur Jacques DARY, doyen d'âge parmi les conseillers de TARN et DADOU a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

Le conseil a choisi pour secrétaire **Madame FITA CLAIRE**

Monsieur le Président explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les Conseils Municipaux aux articles L.2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Monsieur NEEL Pascal, commune de Parisot se porte candidat,

### **Élection du Président :**

#### Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :      51
- bulletins blancs ou nuls :    6
- suffrages exprimés :        45
- majorité absolue :         26

Ont obtenu :

- MONSIEUR NEEL:            45 voix

M NEEL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été installé.

M NEEL a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

#### 4 — FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

Monsieur le Président précise que conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le bureau de la Communauté de Communes de Tarn et Dadou doit être composé du Président, d'un ou de plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres. Le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par le Conseil de Communauté, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci soit 15 Vice-Présidents pour Tarn et Dadou.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de porter à **NEUF** le nombre de vice-présidents de la Communauté de Commune TARN et DADOU

#### PROCÈS VERBAL DE L'ÉLECTION

##### DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération de ce jour fixant à neuf le nombre de vice-présidents,

**L'an deux mille huit, le dix avril, à 18 heures** les membres du conseil de communautés élus par les conseils municipaux des communes membres se sont réunis dans **la salle du siège de la Communauté de Communes TARN et DADOU** sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales applicables en la matière.

Absents ayant donné procuration : Néant

Absents excusés :           Alain HORTUS           commune de Gaillac  
                                  Gilles CROUZET       commune de Montans  
                                  Christian DURAND   commune de Saint-Gauzens

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaire :

<i>Communes</i>	<i>Nom des délégués titulaires</i>
AUSSAC	MATHIS Jean
BERNAC	HEBRARD Pascal
BRENS	TERRAL Michel METGE Monique
BRIATEXTE	BACABE Bernard SAVIGNOL Hugues
BROZE	LAGASSE Patrick
BUSQUE	MOMMEJA Marie-France
CADALEN	CORBIER– FAUVEL Monique JAUROU Gilles
CASTANET	BONNEFOUS Didier
CESTAYROLS	DERRIEUX Jean
FAYSSAC	BARTHEZ Claude
FENOLS	MOLLE Jean-Marc
FLORENTIN	DUBOE Jean Marc
GAILLAC	RIEUX Michèle PISTRE Charles CAUSSE Chantal DRAMAS Elisabeth COSTES Alain DARY Jacques DREUILHE Marie Claude

<i>Communes</i>	<i>Nom des délégués titulaires</i>
	FERNANDEZ José-Luis     délégué suppléant
GRAULHET	FITA Claude BLESS Mathijs PEYRE Guy FITA Claire BOUSQUET Claude FERNANDEZ Jean Luc AZNAR Blaise SOLOFRIZZO Marie Paule
LABASTIDE DE LEVIS	VERGNES François
LABESSIERE-CANDEIL	MONSARRAT Francis
LAGRAVE	MOULIS Max BOUNES Alain
LASGRAISSES	Charles MOREAU
LISLE SUR TARN	Jean TKACZUK Frédéric SOULIE Christiane AIRAUDO Alain MARY
MISSECLE	BATIGNE Robert
MONTANS	BEZIOS Jean-Marie     délégué suppléant SANGIOVANNI Guy
MOULAYRES	COLIN Marie-José
PARISOT	NEEL Pascal
PEYROLE	NIVELAIS Sylvère
PUYBEGON	CORNE Florence
RIVIERES	HERIN Christophe
ST GAUZENS	ROUTABOUL Yves     délégué suppléant
SENOUILLAC	PLAGEOLES Marie-Thérèse
TECOU	BAULES Jean François

### ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Il est procédé sous la présidence de Monsieur NEEL élu Président, à l'élection des vice-présidents.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de procéder à l'élection des Vice-Présidents et autres membres du bureau au scrutin de liste non bloquée, à bulletin secret. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Les délégués suivants se portent candidats :

- Vice-Président** : Charles MOREAU
- Vice-Président** : Claire FITA
- Vice-Président** : Charles PISTRE
- Vice-Président** : Hugues SAVIGNOL
- Vice-Président** : Claude BARTHEZ
- Vice-Président** : Gilles JAUROU
- Vice-Président** : Marie-Thérèse PLAGEOLES
- Vice-Président** : Frédéric SOULIE

**Vice-Président : Claude BOUSQUET**  
**Vice-Président : Jean-Marc MOLLE**

#### Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 51
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 51
- majorité absolue : 26

Ont obtenu :

- <b>M Charles MOREAU:</b>	<b>50</b>	<b>voix</b>	
- <b>M Claire FITA</b>	<b>51</b>	<b>voix</b>	
- <b>M Charles PISTRE:</b>	<b>41</b>	<b>voix</b>	
- <b>M Hugues SAVIGNOL:</b>	<b>51</b>	<b>voix</b>	
- <b>M Claude BARTHEZ:</b>	<b>51</b>	<b>voix</b>	
- <b>M Gilles JAUROU:</b>		<b>51</b>	<b>voix</b>
- <b>M Marie-Thérèse PLAGEOLES:</b>		<b>49</b>	<b>voix</b>
- <b>M Frédéric SOULIE:</b>	<b>51</b>	<b>voix</b>	
- <b>M Claude BOUSQUET:</b>		<b>50</b>	<b>voix</b>
- <b>M Jean-Marc MOLLE</b>		<b>14</b>	<b>voix</b>

Monsieur **Charles MOREAU** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Premier Vice-Président et a été installé. Monsieur **Charles MOREAU** déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Mme **Claire FITA** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Deuxième Vice-Président et a été installé. Mme **Claire FITA** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Charles PISTRE** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Troisième Vice-Président et a été installé. Monsieur **Charles PISTRE** déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Hugues SAVIGNOL** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Quatrième Vice-Président et a été installé. Monsieur **Hugues SAVIGNOL** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Claude BARTHEZ** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Cinquième Vice-Président et a été installé. Monsieur **Claude BARTHEZ** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Gilles JAUROU** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Sixième Vice-Président et a été installé. Monsieur **Gilles JAUROU** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Mme **Marie-Thérèse PLAGEOLES** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Septième Vice-Président et a été installé. Mme **Marie-Thérèse PLAGEOLES** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Frédéric SOULIE** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé huitième Vice-Président et a été installé. Monsieur **Frédéric SOULIE** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Claude BOUSQUET** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Premier Vice-Président et a été installé. Monsieur **Claude BOUSQUET** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

#### **ÉLECTION DU SECRÉTAIRE ET AUTRES MEMBRES**

Il est procédé à l'élection du secrétaire et des autres membres du bureau.

Se portent candidats :

**Secrétaire et onzième membre : Gilles CROUZET**

<b>Douzième membre</b>	:	<b>Claude FITA</b>
<b>Treizième membre</b>	:	<b>Michèle RIEUX</b>
<b>Quatorzième membre</b>	:	<b>Jean TKACZUK</b>
<b>Quinzième membre</b>	:	<b>Monique CORBIERE-FAUVEL</b>
<b>Seizième membre</b>	:	<b>Marie-France MOMMEJA</b>

**Dix-Septième membre** : **Michel TERRAL**

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 51
- bulletins blancs ou nuls : Néant
- suffrages exprimés : 51
- majorité absolue : 26

Ont obtenu :

- Monsieur **Gilles CROUZET** 51 voix
- Monsieur **Claude FITA** 51 voix
- Madame **Michèle RIEUX** 51 voix
- Monsieur **Jean TKACZUK** 51 voix
- Madame **Monique CORBIERE-FAUVEL** 51 voix
- Madame **Marie-France MOMMEJA** 51 voix
- Monsieur **Michel TERRAL** 51 voix

Monsieur **Gilles CROUZET** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Secrétaire et onzième membre et a été installé. Monsieur **Gilles CROUZET** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Claude FITA** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Douzième membre et a été installé. Monsieur **Claude FITA** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Madame **Michèle RIEUX** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Treizième membre et a été installé. Madame **Michèle RIEUX** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Jean TKACZUK** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Quatorzième membre et a été installé. Monsieur **Jean TKACZUK** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Madame **Monique CORBIERE-FAUVEL** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Quinzième membre et a été installé. Madame **Monique CORBIERE-FAUVEL** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Madame **Marie-France MOMMEJA** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Seizième membre et a été installé. Madame **Marie-France MOMMEJA** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur **Michel TERRAL** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Dix-Septième membre et a été installé. Monsieur **Michel TERRAL** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**7 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Président explique que des marchés ayant été lancés par le précédent conseil de communauté, il y a lieu de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) afin de pouvoir procéder à l'ouverture des plis et au choix des entreprises.

Monsieur le Président précise que la composition et les modalités d'élection de la CAO sont fixées par l'article 22 du Code des Marchés Publics. Pour TARN et DADOU la CAO doit être constituée du Président et de cinq membres du Conseil de Communauté élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Président précise que l'élection des membres **titulaires** et des membres **suppléants** doit avoir lieu à bulletin secret sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel sauf si le Conseil de Communauté décide à l'unanimité de procéder au scrutin public.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

**DECIDE** de procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants de la CAO au scrutin public.

Sont désignés membres de la Commission d'Appel d'Offres :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Monsieur Pascal NEEL Président Monsieur Guy PEYRE Monsieur Alain COSTES	Monsieur Charles MOREAU Monsieur Blaise AZNAR Madame Marie-José COLIN

Monsieur Michel TERRAL Monsieur Sylvère NIVELAIS Monsieur Jean-Marc DUBOE	Monsieur Frédéric SOULIE Monsieur Francis MONSARRAT Monsieur Alain HORTUS
---	---

## 8 – DÉSIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE PAYS « VIGNOBLE GAILLACOIS, BASTIDES ET VAL DADOU

Monsieur le Président explique que le Syndicat Mixte de Pays « Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou » souhaitant procéder à l'élection de son président et de son organe délibérant dans les meilleurs délais, il y a lieu de désigner les membres titulaires et suppléants de TARN et DADOU.

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 10 janvier 2003 relative à l'adhésion de TARN et DADOU au Syndicat Mixte de Pays « Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou »,

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mars 2003 portant modification dudit syndicat mixte et notamment son article 6 qui stipule : « le syndicat mixte est administré par un comité syndical composé des délégués élus par les communes et les communautés de communes membres ; chaque communauté de communes dispose d'autant de représentants titulaires et suppléants au comité syndical qu'il y a de communes dans la communauté de communes concernée. Un représentant supplémentaire (titulaire et suppléant) sera désigné pour les communes de Gaillac et Graulhet. Chaque représentant est titulaire d'une voix ; le suppléant a voix délibérative en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire. »

Il est dès lors procédé à la désignation des membres titulaires et suppléants

Sont désignés membres du Syndicat Mixte de Pays « Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou » :

<i>Communes</i>	<i>Noms des délégués titulaires</i>	<i>Noms des délégués suppléants</i>
AUSSAC	MATHIS Jean	TAYAC Jean
BERNAC	HEBRARD Pascal	PEZET Jean Paul
BRENS	TERRAL Michel	MOSTARDI Daniel
BRIATEXTE	SAVIGNOL Hugues	GLADE Alain
BROZE	LAGASSE Patrick	AUDIBERT Jacques
BUSQUE	MOMMEJA Marie-France	HOLMIERE Claude
CADALEN	CORBIERE-FAUVEL Monique	DAVALAN Christian
CASTANET	ESCAFFRE Max	BONNEFOUS Didier
CESTAYROLS	DERRIEUX Jean	BORGELLA Alain
FAYSSAC	BARTHEZ Claude	SCOTTI Anthony
FENOLS	MOLLE Jean-Marc	BOULZE Sébastien
FLORENTIN	FRECON Christian	DUBOE Jean Marc
GAILLAC	PISTRE Charles DARY Jacques	COSTES Alain HORTUS Alain
GRAULHET	FITA Claude BOUSQUET Claude	FERNANDEZ Jean-Luc PEYRE Guy
LABASTIDE DE LEVIS	VERGNES François	SANCHEZ José
LABESSIERE-CANDEIL	MONSARRAT Francis	VIVAN Olindo
LAGRAVE	MOULIS Max	BOUNES Alain
LASGRAISSES	CARTIAUX Jacques	MOREAU Charles
LISLE SUR TARN	TKACZUK Jean	MARY Alain
MISSECLE	BATIGNE Robert	LEFEBVRE Jean Marie
MONTANS	BEZIOS Jean Marie	SANGIOVANNI Guy
MOULAYRES	COLIN Marie-José	BONNEIL-MAS Martine
PARISOT	NEEL Pascal	NOUVELLON Michèle
PEYROLE	NIVELAIS Sylvère	BRESSOLLE Robert
PUYBEGON	CORNE Florence	SANSUS Franck
RIVIERES	HERIN Christophe	BERMES Marie Christine
ST GAUZENS	DURAND Christian	ROUTABOUL Yves
SENOUILLAC	PLAGEOLES Marie-Thérèse	BARRAU Jean Pierre
TECOU	BAULES Jean-François	CARCENAC MANZATO Dany

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

